

Arrêté N°/2004 ⁰²¹⁸ /MS/ du.....
Portant création et attributions de la Commission
Nationale d'Organisation de la dixième édition
des Journées Nationales de Vaccination contre la
poliomyélite et la campagne rougeole 2004

Le Ministre de la Santé

Vu la Constitution,

Vu le Décret n° 2002-204 /PRES du 06 juin 2002, portant nomination du
Premier Ministre

Vu le Décret n° 2002-205 /PRES/PM du 10 juin 2002 portant composition
du Gouvernement,

Vu le Décret n° 2002-264 /PRES/PM/MS du 28 octobre 2002, portant
organisation du Ministère de la Santé

ARRETE

Article 1 : Il est créé au Burkina Faso, une Commission Nationale d'Organisation
de la dixième édition des Journées Nationales de Vaccination contre la
poliomyélite et de la campagne rougeole 2004

Article 2 : La Commission Nationale est composée ainsi qu'il suit :

- ✓ Président : Dr G. Jean Gabriel OUANGO, Secrétaire
Général du Ministère de la Santé
- ✓ Premier vice-président : Dr Mohamed HACEN, Représentant de l'OMS
au Burkina Faso
- ✓ Deuxième vice-président : M. Marcel SORGHO, Représentant de Rotary
International au Burkina Faso
- ✓ Troisième vice-président : MME JOAN FRENCH, Représentant de
l'UNICEF au Burkina Faso
- ✓ Coordonnateur : Dr D. Sosthène ZOMBRE, Directeur Général de
la Santé

- ✓ Coordonnateur adjoint : Dr Tadjoa YONLI Directeur de la Prévention par les Vaccinations

Sous-commission mobilisation sociale/communication

SORGHO/OUOBA Miyéba, DPV	: responsable
SEBGO René Directeur Communication / MS	: membre
GANOU YAYA DHPES	: membre
YAMEOGO Modeste, UNICEF	: membre
Mr COMPAORE Léon	: membre
BARRY Rodrigue, OMS	: membre
POUYA Lazare, ORTB	: membre

Sous-commission approvisionnement en vaccins et matériel technique

Dr KIEMA Bérenger, DPV	: responsable
TAPSOBA Sylvestre, DN	: membre
Dr LUULA Mariano, UNICEF	: membre
PARE Bibata, DPV	: membre

Sous-commission mobilisation ressources (matérielles, humaines, et financières)

COMPAORE Prosper, DPV	: responsable
BONKOUNGOU Simplicie	: membre
BEREHOUDOUGOU Abdoulaye, OMS	: membre
OUOBA Félix, DLM	: membre

Sous-commission suivi - évaluation

SANOU Souleymane, DLM	: responsable
SAVADOGO Saidou, DPV	
KAMBIRE Chantal, OMS	: membre
KARAGA Denis, DPV/DMP	: membre
COULIBALY Tiékoura OMS	: membre
KINDO Massata, DLM	: membre

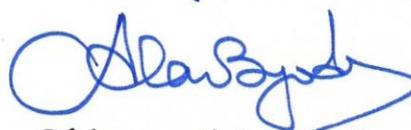
Article 3 : La Commission Nationale est chargée de la préparation de l'organisation et du suivi de la dixième édition des Journées Nationales de Vaccination contre la poliomyélite et la campagne rougeole 2004.

Article 4 : Au niveau provincial la Commission Provinciale de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (COPROSUR) est chargée de la préparation, de l'organisation et du suivi de la dixième édition des Journées Nationales de Vaccination contre la poliomyélite et la campagne rougeole 2004. Elle rend compte des activités à la Commission Nationale.

Article 5 : Au niveau départemental, le Comité Départemental de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CODESUR) est chargée de la préparation, de l'organisation et du suivi de la dixième édition des Journées Nationales de Vaccination contre la poliomyélite et la campagne rougeole 2004. Elle rend compte des activités au COPROSUR.

Article 6 : Le Secrétaire Général de la Santé est chargé de l'application du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou, le 09 AUG 2004



Bédouma Alain YODA
Officier de l'Ordre National

Ampliations :

Présidence du Faso
Premier Ministère
CAB/MS
MATD/Tout HC/Provinces
Toutes directions centrales/DRS
Intéressés
Archives/chrono
JO